

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DELEGATION AUX RISQUES MAJEURS  
PREFECTURE DU NORD

SERVICE INTERMINISTERIEL REGIONAL DES AFFAIRES  
CIVILES ET ECONOMIQUES DE DEFENSE ET DE  
LA PROTECTION CIVILE

# SECLIN

## PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES MOUVEMENTS DE TERRAINS

### 2 PLAN DE ZONAGE

Rendu public le : - 5 JAN. 1988

Approuvé le : 13 JUIN 1988

APPROBATION  
VU, POUR ETRE ANNEXE A  
L'ARRETE PREFECTORAL  
du 13 JUIN 1988  
Le Préfet,  
Le Directeur de la Préfecture,  
Cof. du S.I.R. A.C.A. P.C.  
Gilbert HORRES  
Echelle 1/5000

#### LEGENDE

**ZONE BLEUE** Zone soumise à des mesures de prévention      **ZONE BLANCHE** Zone sans mesure de prévention

